

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du **CONSEIL COMMUNAL** du

26 mars 2018

---

**Présents:** Mme TARGNION, Bourgmestre;

Mme RENIER, Présidente du C.P.A.S.;

Mmes et MM. PITANCE, AYDIN, ORBAN, BEN ACHOUR, PIRON, ISTASSE, LAMBERT, Echevins et Echevine;

M. NYSSSEN, Président du Conseil;

Mmes et MM. LEGROS, ELSSEN, BREUWER, BOTTERMAN, ~~VAN DE WAUWER~~, POLIS-PIRONNET, DEGEY, CARTON, GILSON, MESTREZ, ~~CELIK~~, OZER, DUMOULIN, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, KRIESCHER, NAJI, SCHROUBEN, LEONARD, EL HAJJAJI-DARRAJI, DETHIER, ~~GREIMERS~~, LUKOKI, LOPEZ RODRIGUEZ-PIROTTE, PAULY-CLOSE, LEPAS, Conseillers et Conseillères;

M. DEMOLIN, Directeur général.

---

SEANCE PUBLIQUE

N° 07.- ENTITES CONSOLIDEES - Régie communale autonome "Synergis" - Désignation d'un commissaire aux comptes.

LE CONSEIL,

Vu sa délibération du 29 mars 2004 portant création de la Régie communale autonome "Verviers Développement";

Vu sa délibération du 1er juin 2004 modifiant les statuts conformément à la délibération de la Députation Permanente du Conseil Provincial en sa séance du 13 mai 2004;

Vu ses délibérations approuvant les modifications statutaires, ainsi que le changement de dénomination en Régie communale autonome "Synergis";

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu sa délibération du 29 avril 2013 désignant deux membres du Collège des commissaires aux comptes de la Régie communale autonome "Synergis";

Attendu que l'un des deux membres était issu de la Majorité communale et l'autre était issu de l'opposition;

Vu la modification ultérieure de la composition de la Majorité communale;

Vu la démission de M. AYDIN, Echevin, en qualité de membre dudit Collège des commissaires aux comptes, actée en sa séance du 27 mars 2017;

Vu sa délibération du 27 mars 2017 désignant un Conseiller communal issu de l'Opposition;

Attendu que cette délibération était entachée d'une erreur qu'il y a lieu de réparer;

Vu le rapport du service du 14 mars 2018;

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section "Administration générale-Police-Sécurité-Prévention-Ressources humaines" en sa séance du 22 mars 2018;

A l'unanimité,

DESIGNE

Mme CLOSE Nicole épouse PAULY, Conseillère communale, domiciliée Chemin Menotte n° 6 à 4801 Verviers, en qualité de membre du Collège des commissaires aux comptes de la Régie communale autonome "Synergis".

L'intéressée sera considéré comme démissionnaire :

- immédiatement en cas de perte de sa qualité de Conseiller communal en cours de mandat;
- immédiatement après la séance du Conseil communal qui suit le renouvellement des Conseils communaux.

La présente délibération sera transmise à Tutelle, pour approbation, ainsi qu'à la Régie communale autonome "Synergis".

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général,

La Bourgmestre,

P. DEMOLIN

M. TARNION